



DEPARTEMENT
DU GARD

SERNHAC, le 21/09/2020

ARRONDISSEMENT
DE NIMES

CANTON DE REDESSAN

COMMUNE DE SERNHAC
30210

Tel : 04.30.06.52.30

E-Mail : secretariat@mairie-sernhac.fr

AVENANT N°1 **AU PROTOCOLE SANITAIRE** **DE LA MICRO CRECHE**

Toute décision de suspension temporaire, partielle ou totale, de l'accueil dans un établissement, doit être prise selon l'analyse de la situation par le médecin consulté ou l'ARS et les recommandations qu'ils formulent et partagent avec leurs partenaires dans la gestion de la crise épidémique : Préfecture et collectivité territoriale.

En cas de fermeture, une nouvelle visite, un nouvel avis ou une nouvelle autorisation du service départemental de la PMI n'est pas nécessaire avant la reprise.

Consignes pour les professionnels :

Chaque professionnel est très attentif à l'apparition des symptômes et prend sa température deux fois par jour (matin et soir).

Port du masque : compte tenu de l'arrêté préfectoral actuellement en vigueur, le port du masque est obligatoire pour toutes personnes de 11 ans et plus dans les ERP.

Si le port du masque auprès des enfants n'est pas recommandé, sachant les effets potentiellement délétères sur le développement des bébés avant 18 mois lorsqu'ils sont privés des expressions faciales des adultes, la situation sanitaire, à ce jour, est telle que le port du masque, **même pour les professionnels encadrants les bébés avant 18 mois est obligatoire.**

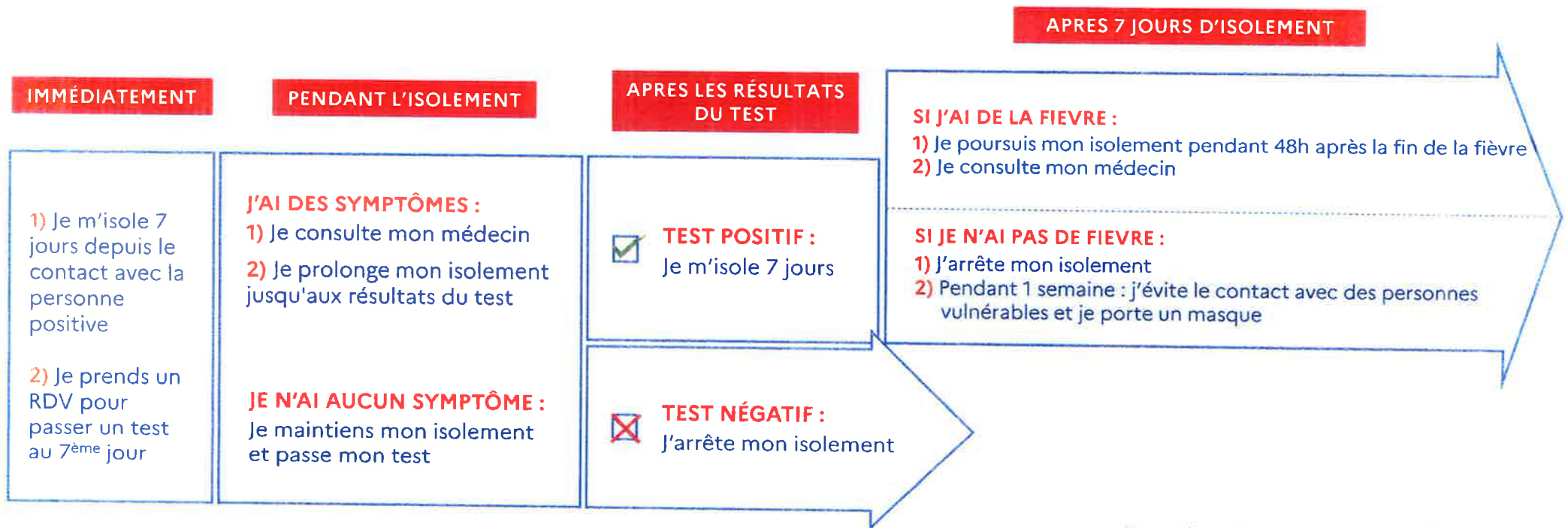
Fiche Annexe 1 : Je suis cas contact à risque, que dois-je faire ?

Fiche Annexe 2 : J'ai des symptômes, que dois-je faire ?

Fiche Annexe 3 : J'ai été testé positif mais je n'ai pas de symptômes, que dois-je faire ?



JE SUIS CONTACT À RISQUE, QUE DOIS-JE FAIRE ?





J'AI DES SYMPTÔMES, QUE DOIS-JE FAIRE ?

IMMÉDIATEMENT

- 1) Je m'isole
- 2) Je consulte mon médecin
- 3) Je fais un test

APRES LES RÉSULTATS DU TEST

TEST POSITIF :
Je m'isole 7 jours

TEST NÉGATIF :
J'arrête mon isolement

APRES 7 JOURS D'ISOLEMENT

SI J'AI DE LA FIEVRE :

- 1) Je poursuis mon isolement pendant 48h après la fin de la fièvre
- 2) Je consulte mon médecin

SI JE N'AI PAS DE FIEVRE :

- 1) J'arrête mon isolement
- 2) Pendant 1 semaine : j'évite le contact avec des personnes vulnérables et je porte un masque



J'AI ÉTÉ TESTÉ POSITIF MAIS JE N'AI PAS DE SYMPTÔMES, QUE DOIS-JE FAIRE ?

APRES LES
RÉSULTATS DU TEST

Je reste isolé
7 jours

APRES LES 7 JOURS D'ISOLEMENT

SI DES SYMPTÔMES APPARAISSENT :

- 1) Je m'isole pendant 7 jours à partir du début des symptômes et jusqu'à 48h après la fin de la fièvre
- 2) Je consulte mon médecin

SI JE N'AI PAS DE SYMPTÔMES :

- 1) J'arrête mon isolement
- 2) Pendant 1 semaine : j'évite le contact avec des personnes vulnérables et je porte un masque